

254923-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Water-treatment work – Curage de Lagunes et travaux de mise en conformité_DRE
Sud Atlantique Pyrénées_A64

OJ S 73/2026 15/04/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Oibreacha

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

R-phost: ao.dcal@vinci-autoroutes.com

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Gnóthaí eacnamaíocha

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Curage de Lagunes et travaux de mise en conformité_DRE Sud Atlantique
Pyrénées_A64

Cur síos: La procédure de passation est une procédure de négociation, conformément à l'article R122-31 III 2 du code de la voirie routière. La procédure concerne le curage et des des travaux de mise en conformité de 3 systèmes lagunaires de traitement des eaux usées situés sur l'Autoroute A64, Direction régionale Sud Atlantique Pyrénées, réseau géré par les Autoroutes du Sud de la France (ASF).

Aitheantóir an nós imeachta: 8265c637-a5bc-4ef3-931d-f7022ac95c49

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45232430 Water-treatment work

Aicmiú breise (cpv): 90513800 Sludge treatment services, 90513700 Sludge transport services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: L'acheteur est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "restreinte", seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers aux candidats admis à soumissionner. Les candidats devront s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse : <https://consultations-asf.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée, et ce,

avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12-Condition de présentation. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : — de leur capacité économique et financière; — de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Démarrage prévisionnel des prestations : 2ème semestre 2026 Les éléments de contexte sont donnés dans un document disponible sur le profil acheteur.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9.

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Curage de Lagunes et travaux de mise en conformité_DRE Sud Atlantique Pyrénées_A64

Cur síos: Curage de 3 systèmes lagunaires de traitement des eaux usées situés sur le réseau géré par la DRE Sud Atlantique Pyrénées du réseau ASF

Aitheantóir inmheánach: LOT 0

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Príomhaicmiú (cpv): 45232430 Water-treatment work

Aicmiú breise (cpv): 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Le marché fait l'objet d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. Les éléments de contexte sont communiqués sur le profil acheteur.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 30 Míonna

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Eolas breise: Origine du financement 100% ASF. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies au CCAP (contrat).

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE

PROFESSIONNELLE : Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : —

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs

économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 590 000 € HT.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : —
Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Minimum exigé : 1 référence de curage de lagune de traitement des eaux usées et petits travaux de terrassement. Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 5
Forchoimeádann an ceannaitheoir an ceart an conradh a dhámhachtain ar bhonn na dtairiscintí tosaigh gan aon chaibidlíocht eile

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://consultations-asf.omnikles.com>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haigneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Ceadmhach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre : - un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. - un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Uimhir chlárúcháin: 57213999603633

Roinn: DIRECTION DES ACHATS

Seoladh poist: 1973 boulevard de la Défense – Bâtiment Hydra – CS 10268

Baile: NANTERRE Cedex

Cód poist: 92757

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Direction des achats ASF

R-phost: ao.dcal@vinci-autoroutes.com

Teil.: 04 90 32 90 05

Seoladh idirlín: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://consultations-asf.omnikles.com>

Próifíl an cheannaitheora: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Uimhir chlárúcháin: 17780111500151

Seoladh poist: 179-191 avenue Joliot Curie

Baile: NANTERRE Cedex

Cód poist: 92020

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

R-phost: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Teil.: 01 40 97 10 10

Facs: 01 47 24 31 61

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union

Uimhir chlárúcháin: PUBL

Baile: Luxembourg

Cód poist: 2417

Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)

Tír: Lucsamburg

R-phost: ted@publications.europa.eu

Teil.: +352 29291

Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: a063fb6e-27a6-46cc-8492-2e1973f94ff6 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le Conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 14/04/2026 12:16:18 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 254923-2026

Uimhir eagráin IO S: 73/2026

Dáta foilsithe: 15/04/2026